



GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DE DÉLÉGATION DE FONCTION
À LA CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE DÉLÉGUÉE
MADAME CATHY DESURMON**

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax,

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L. 5211-9 autorisant le président à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de fonction à d'autres membres du bureau dès lors que l'ensemble des vice-présidents sont titulaires d'une délégation,

Vu la délibération n° 20260330-2 en date du 30 mars 2026 fixant le nombre de vice-présidents et la composition du bureau communautaire,

Vu la délibération n° 20260330-3 et le procès-verbal d'élections du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau en date du 30 mars 2026,

Considérant que le président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à d'autres membres du bureau dès lors que l'ensemble des vice-présidents sont titulaires d'une délégation,

Considérant que pour faciliter la mise en œuvre de la politique intercommunale, il y a lieu d'utiliser cette faculté,

ARRÊTE

Article 1 : Sous ma surveillance et ma responsabilité, **une délégation de fonction est donnée à Madame Cathy DESURMON, conseillère communautaire membre du bureau, pour intervenir dans le domaine de la transition climatique.**

Dans l'exercice de ses fonctions, elle veille tout particulièrement à :

- accompagner une prise en compte transversale des enjeux climatiques et de transition écologique dans les politiques et programmes sectoriels de l'agglomération,
- piloter la mise en place d'un nouveau PCAET (plan climat-air-énergie territorial), pour 6 ans, qui définit des objectifs stratégiques et opérationnels en vue d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets, au travers un programme d'actions à mettre en œuvre,
- participer à la prise en compte des enjeux de transitions climatiques dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLUi-H),
- assurer la réalisation du Bilan des Émissions de Gaz à effet de serre Réglementaire (BEGES- R) de la collectivité, obligatoire tous les 3 ans,
- suivre le Budget vert de la collectivité (tous les ans, annexe au compte administratif) qui répertorie et classe tous les ans toutes les dépenses de la collectivité, en fonction de leur impact environnemental,
- accompagner les communes dans leurs projets de transition/rénovation énergétiques, notamment dans le cadre du fonds de concours à la rénovation énergétique aux communes,
- participer et représenter la communauté d'agglomération dans les différentes instances ou réunions afférentes aux questions de transition écologique et agricoles, en lien avec le Vice-Président en charge du développement durable et des mobilités douces.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le 08/04/2026

ID : 040-244000675-20260407-ARR18_2026-AI



Article 2 : Pour l'exercice de ces fonctions, Madame Cathy DESURMON est autorisée à signer toutes correspondances relevant du domaine délégué.

La signature de l'ensemble des documents visés ci-dessus devra être précédée de la formule suivante :
« Pour le Président, la conseillère communautaire déléguée, Cathy DESURMON ».

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article 4 : Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Acte rendu exécutoire
après envoi en préfecture
le :
et publication ou notification
du :

Fait le 7 avril 2026,

Pour extrait certifié conforme

LE PRÉSIDENT,

Julien DUBOIS
Maire de Dax